



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 16 mars 2015, à 11 h 30**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Adoption de l'ordre du jour.
- 10.02** Période de questions du public.

30 – Administration et finances

- 30.01** Autoriser une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de billets (forfait corporatif), pour le souper-spectacle organisé au profit de l'Ancre des jeunes qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015. (1153461024)
- 30.02** Octroyer une subvention, sous forme de gratuité, d'une valeur de 263,72 \$, toutes taxes incluses, à l'École Notre-Dame-de-la-Garde pour l'occupation temporaire du domaine public, à l'occasion du Grand Défi Pierre Lavoie qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015. (1153461025)

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1153461024

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des loisirs et des événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de billets (forfait corporatif) pour le Souper spectacle organisé au profit de l'Ancre des jeunes qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015.

IL EST RECOMMANDÉ :

1. D'autoriser une dépense de 1 000 \$ afin d'acheter des billets (forfait corporatif) pour le Souper spectacle organisé au profit de l'Ancre des jeunes qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015.
2. D'approuver le versement de 1 000 \$, toutes taxes applicables incluses, le cas échéant, à l'Ancre des jeunes, à cette fin.
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Pierre WINNER **Le** 2015-03-12 11:45

Signataire :

Pierre WINNER

Directeur d'arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1153461024

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des loisirs et des événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de billets (forfait corporatif) pour le Souper spectacle organisé au profit de l'Ancre des jeunes qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015.

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre d'une campagne de financement au profit de l'Ancre des jeunes, l'organisme sollicite une contribution financière de la part de l'arrondissement de Verdun à l'occasion de leur souper spectacle bénéfique qui aura lieu le jeudi 26 mars 2015 à compter de 17 h 30 au Théâtre Paradoxe, situé au 5959, boul. Monk à Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA14 210120 - 19 mars 2014 - Autoriser une dépense de 900 \$, pour l'achat de billets, en vue du souper spectacle organisé au profit de l'Ancre des jeunes qui aura lieu le mercredi 26 mars 2014. (1143461016)

DESCRIPTION

L'Ancre des jeunes est un organisme reconnu par l'Arrondissement qui oeuvre auprès des jeunes Verdunois. Dans le cadre d'une campagne de financement, L'Ancre des jeunes sollicite une contribution financière de la part de l'arrondissement de Verdun pour la tenue de leur événement. Les profits amassés serviront à trouver des solutions pour contrer le décrochage et favoriser la persévérance scolaire auprès des jeunes Verdunois. Considérant que le décrochage scolaire est un enjeu socioéconomique important au sein de notre communauté, en devenant partenaire de cet événement, l'arrondissement de Verdun démontre son implication dans une cause qui favorisera l'avancement de la réussite sportive et académique des jeunes Verdunois.

Il est suggéré de participer à l'événement en se procurant des billets pour le souper spectacle qui aura lieu le jeudi 26 mars prochain au profit de l'organisme, soit le forfait corporatif à 1 000 \$ (8 billets, logo dans le livret).

JUSTIFICATION

Occasion de réseautage et de visibilité pour l'Arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense est payée à même les budgets de fonctionnement, comme suit :

Provenance -

2436	0010000	305703	01101	53801	014022	0000	000000	027205	00000	00000
------	---------	--------	-------	-------	--------	------	--------	--------	-------	-------

Imputation - Soutien aux organismes - Projets spéciaux - Développement communautaire

2436	0010000	305705	05803	61900	016491	0000	000000	027168	00000	00000
------	---------	--------	-------	-------	--------	------	--------	--------	-------	-------

La demande d'achat portant le numéro 370673 est préparée à cet effet. Le numéro de fournisseur de l'organisme L'Ancre des jeunes est le 129392.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La contribution financière de l'Arrondissement permettra à l'organisme de poursuivre sa mission et d'aider les jeunes à s'aider eux-mêmes en misant sur leurs atouts et les ressources de la communauté afin d'engendrer un changement durable.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Copie de la Politique de gestion contractuelle sera remise à l'organisme.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :

Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement (Manon BÉLISLE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Guy LACROIX
Conseiller(ère) en développement
communautaire

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-03-10

Nicole OLLIVIER
Directrice de la culture, des sports, des loisirs
et du développement social



Dossier # : 1153461025

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des loisirs et des événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer une subvention, sous forme de gratuité, d'une valeur de 263,72 \$, toutes taxes incluses, à l'École Notre-Dame-de-la-Garde pour l'occupation temporaire du domaine public à l'occasion du Grand Défi Pierre Lavoie qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015.

IL EST RECOMMANDÉ :

D'octroyer une subvention, sous forme de gratuité, d'une valeur de 263,72 \$, toutes taxes incluses, à l'École Notre-Dame-de-la-Garde pour l'occupation temporaire du domaine public à l'occasion du Grand Défi Pierre Lavoie qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015.

Signé par Pierre WINNER **Le** 2015-03-12 11:46

Signataire :

Pierre WINNER

Directeur d'arrondissement
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1153461025

Unité administrative responsable :	Arrondissement Verdun , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des loisirs et des événements
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Octroyer une subvention, sous forme de gratuité, d'une valeur de 263,72 \$, toutes taxes incluses, à l'École Notre-Dame-de-la-Garde pour l'occupation temporaire du domaine public à l'occasion du Grand Défi Pierre Lavoie qui aura lieu le jeudi 19 mars 2015.

CONTENU

CONTEXTE

L'École Notre-Dame-de-la-Garde sollicite la permission d'utiliser le domaine public gratuitement afin d'accueillir la caravane du Grand Défi Pierre Lavoie le jeudi 19 mars 2015.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'Équipe du Grand Défi Pierre Lavoie visitera les élèves de l'École Notre-Dame-de-la-Garde le jeudi 19 mars prochain. Leur caravane devra être stationnée devant l'école (755, rue Brault) durant l'événement. L'École Notre-Dame-de-la-Garde aimerait que des espaces de stationnement lui soient réservés gratuitement pour l'occasion.

JUSTIFICATION

Considérant la vocation caritative reliée à cet événement où les jeunes verdunois et verdunoises seront mobilisé(e)s et encouragé(e)s à adopter de saines habitudes de vie, il est recommandé d'octroyer une subvention, sous forme de gratuité, à l'École Notre-Dame-de-la-Garde à cette fin.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les frais pour la délivrance du permis, la signalisation temporaire et l'occupation du domaine public totalisent 263,72 \$, toutes taxes incluses.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans une perspective de développement durable, l'atelier de sensibilisation à une saine alimentation et les sportives organisées dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie incitent les jeunes et les familles à adopter de saines habitudes qui contribuent au mieux-être de toute la communauté.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

En conformité avec le Règlement sur les tarifs (exercice 2015).
Conforme au Règlement R.R.V.M., c.O-0.1 et au Règlement R.R.V.M., c. C-4.1.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Verdun , Bureau du directeur d'arrondissement (Manon BÉLISLE)

Avis favorable :
Verdun , Direction du développement du territoire_des études techniques et des services aux entreprises (Jean CARDIN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

RESPONSABLE DU DOSSIER

Johanne LEDUC
Secrétaire de direction

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-03-11

Nicole OLLIVIER
Directrice de la culture, des sports, des loisirs
et du développement social